

## Situation actuelle et perspective de développement de l'élevage du dromadaire en Tunisie au cours du VIIIème plan

Ben Dhia M., Smiti N., Gadouar T.

*in*

Tisserand J.-L. (ed.).  
Elevage et alimentation du dromadaire

Zaragoza : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 13

1995  
pages 9-17

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=95605337>

To cite this article / Pour citer cet article

Ben Dhia M., Smiti N., Gadouar T. **Situation actuelle et perspective de développement de l'élevage du dromadaire en Tunisie au cours du VIIIème plan.** In : Tisserand J.-L. (ed.). *Elevage et alimentation du dromadaire*. Zaragoza : CIHEAM, 1995. p. 9-17 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 13)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Situation actuelle et perspective de développement de l'élevage du dromadaire en Tunisie au cours du VIII<sup>ème</sup> Plan

M. BEN DHIA  
N. SMITI  
T. GADOUAR  
OFFICE DE L'ELEVAGE  
ET DES PATURAGES  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
TUNIS  
TUNISIE

**RESUME** - Dans le centre et le sud de la Tunisie, pays des oasis, les dromadaires, malgré des effectifs en diminution, restent une source de revenu important, en produisant du lait, de la viande et en valorisant les grands parcours. Victimes de la mécanisation, les camelins sont organisés en troupeaux privés et collectifs, de 60 à 150 têtes, composés de jeunes et de femelles adultes, avec un mâle pour 80 femelles ; se nourrissant des végétaux du parcours. Le développement de l'élevage camelin est limité par l'absence de statistiques fiables, le manque de suivi sanitaire, la sédentarité et le développement des cultures. Néanmoins, des efforts sont faits en faveur des dromadaires avec le contrôle des effectifs, l'amélioration de la conduite des troupeaux au niveau de la reproduction et de l'exploitation du parcours.

**Mots-clés** : Dromadaire, élevage, Tunisie.

**SUMMARY** - "Current situation and dromedary breeding development perspective in Tunisia, in the course of the VIIIth Plan". Despite the loss of units, the dromedary is an economically important source of incomes in Central and Southern Tunisia. It produces milk and meat, and it also contributes to make the vast rangelands valuable. They are organized in private and collective herds, 60 to 150 units (young and adult females with a male for each 80 females) and they eat rangeland plants. The dromedary breeding development is limited because of the absence of reliable statistics, the lack of closely followed health measures, sedentariness and the development of farming. However, efforts are made to favour dromedaries with control of numbers and improvement of her management in aspects such as reproduction and rangeland use.

**Key words**: Dromedary, breeding, Tunisia.

## Introduction

La Tunisie couvre 16,4 millions d'ha dont 7,5 millions d'ha en zone désertique avec une pluviométrie < 100 mm. Dans cette zone, l'agriculture est liée aux oasis et à quelques dépressions qui reçoivent épisodiquement des eaux de ruissellement, elles sont alors labourées et ensemencées en blé et surtout en orge (8000 ha selon les années).

Le centre et le sud du pays détiennent plus de 60% de l'effectif du cheptel ovin et caprin et la quasi-totalité de l'effectif national des camelins.

Ces derniers contribuent, dans une certaine mesure, à la satisfaction des besoins de la population en viande et en lait. L'élevage camelin a aussi le mérite de valoriser les grands parcours à faible productivité et végétation à base d'halophytes, non valorisés par les autres espèces. En plus de leur éloignement, ces parcours sont peu fréquentés par les ovins ou les caprins.

En effet, l'effectif est passé de 150 000 têtes en 1980 à 85 000 têtes en 1986, soit une régression de l'ordre de 43% en six ans correspondant à un décroissement de 7% par an ; par comparaison aux autres espèces, il y a en Tunisie 350 000 bovins, 3,5 millions d'ovins et 600 000 caprins.

Malgré tout, sur le plan économique, l'élevage camelin reste une des principales sources de revenus des zones sud. Les statistiques officielles l'appréhendent mal et n'en donnent qu'une valeur approximative. Il contribuerait pour 3 à 4% à la valeur brute des productions animales, qui représentent elles-mêmes 30% de la valeur de la production agricole.

Pour améliorer ce secteur, il y a lieu d'analyser le système de conduite actuelle en se référant aux données disponibles.

## **Situation de l'élevage camelin en Tunisie**

### **Evolution des effectifs**

D'après les statistiques disponibles, l'élevage camelin a beaucoup régressé au cours des trente dernières années. Les sources du Ministère de l'Agriculture font état de 150 000 têtes en 1981 et de 85 000 en 1986. Les effectifs se situeraient actuellement autour de 50 000 unités femelles et 20 000 entre jeunes et géniteurs mâles, soit un total d'environ 70 000.

Les principales causes de la régression des effectifs camelins sont dues surtout aux transformations de la société pastorale. Ainsi, avec l'avènement de la mécanisation dans le domaine agricole et du transport, le dromadaire a perdu son rôle jadis essentiel, en tant qu'animal de trait et de bât. De même la sédentarisation de la population nomade ne permet plus d'entretenir les grands troupeaux ovins, caprins et dromadaires. En outre, l'exportation non contrôlée et le manque d'innovation dans le mode de conduite ont beaucoup affecté le cheptel camelin qui s'est réduit à quelques troupeaux qui sillonnent encore les grands parcours à dromadaires des régions d'Elouara, du Dahar et du Nefzaoua.

## Structure des troupeaux

L'élevage des camélidés est organisé en troupeaux privés ou collectifs de taille variable de 60 à plus de 150 têtes, la taille moyenne du troupeau se situe autour de 80 à 90 têtes. Lors d'une enquête réalisée par l'Institut des Régions Arides entre 1980 et 1981 dans les deux régions connues par l'élevage du dromadaire (Elouara et Nefzaoua), la structure figurant dans la Table 1 a été observée.

Table 1. Structure des troupeaux camelins dans les régions d'Elouara et de Nefzaoua

Zone	Effectif touché par l'enquête	Nombre troupeaux	Effectif moyen par troupeau	Nombre propriétaires	Effectif moyen par propriétaire
Elouara	1 821	20	91	84	22
Nefzaoua	4 764	54	88	186	26

Sources : Plan de Développement Fourrager et de l'Elevage-FAO/1988

L'effectif moyen par propriétaire est donc comparable dans les deux zones de l'enquête. De même, le nombre de propriétaires varie de 1 à 10 par troupeau collectif, le nombre moyen de propriétaires par troupeau est de 4.

Du point de vue âge, un troupeau camelin est généralement composé de 1/3 de jeunes et 2/3 adultes répartis comme suit : (i) femelles adultes (âgées plus de 4 ans), 69% ; (ii) femelles jeunes (moins de 4 ans), 19,2% ; (iii) mâles jeunes (âgés moins de 4 ans), 10% ; (iv) mâles adultes (plus de 7 ans), 1,13%.

On note que, malgré la loi de 1942 interdisant l'abattage des dromadaires qu'ils soient mâles ou femelles avant l'âge de 15 ans, les propriétaires ont tendance à se débarrasser des jeunes mâles dès l'âge de 18 mois pour ne garder qu'un seul géniteur par troupeau (1 mâle pour 80 femelles en moyenne). D'ailleurs, la coexistence de 2 géniteurs dans le troupeau est impossible avec tout le risque de consanguinité que cela comporte.

## Principaux paramètres de la Conduite Traditionnelle du dromadaire

### *Alimentation*

Le dromadaire tire la totalité de son alimentation à partir des végétaux qu'il rencontre sur son parcours quotidien (de 20 à 30 km). Le régime alimentaire du dromadaire compte une forte proportion d'espèces de végétation non appétissantes pour les ovins et les caprins (espèces salées, espèces épineuses) ; la rareté de

l'aliment, est souvent compensée par la durée du pâturage et la longueur du trajet ; le phénomène de transhumance permet, à son tour, une meilleure adaptation du dromadaire au rythme des disettes chroniques et surtout au besoin de rotation du troupeau camelin sur les différents types de parcours, nécessaires à la recherche d'un meilleur équilibre nutritionnel.

### *Les ressources pastorales*

La zone pastorale fréquentée par les dromadaires comprend :

- Les parcours de la région d'Elouara situés à l'Est et au Sud de la chaîne montagneuse de Matmata (Région de Medenine)
- Les parcours du Dahar situés au Sud du Chott El Jerid jusqu'à l'Erg Oriental.

On rencontre plusieurs types de végétations sur ce parcours : elles peuvent être halophiles autour des chotts ou non halophile dans le Dahar avec des espèces comme : *Retama raettam*, *Aristida*, *Pungens*, *Calligonum azel*, *Rhantherium suaveolens*, etc.

La pluviométrie moyenne de ces régions varie entre 50 et 100 mm par année. Les parcours sont de faible valeur pastorale ; leur production est estimée en moyenne à 50 UF par ha par année pendant les bonnes années, mais plus souvent à 25 UF voire 10 UF par ha par an.

Les parcours salés sont surtout utilisés pendant la période hivernale. Les troupeaux de dromadaires pâturent dans cette zone de la fin de l'automne jusqu'à la mi-printemps, après quoi ils passent dans les zones non salées jusqu'à la fin de l'été. En année pluvieuse, les parcours ont une production herbacée non négligeable utilisée par les troupeaux avant que ceux-ci ne passent à une végétation pérenne ligneuse.

## **Principales contraintes du développement de l'élevage camelin**

- Manque de statistique fiable concernant les effectifs.
- La notion de rentabilité est souvent peu perçue en rapport avec le caractère extensif de cet élevage.
- Insuffisance de l'assistance sanitaire.
- La réglementation ancienne relative à l'abattage et l'exportation des animaux de boucherie, établie en vue de protéger cette espèce, a plutôt favorisé l'existence d'activités clandestines très préjudiciable, incompatible avec les programmes de développement.
- La rareté des chameliers et le coût élevé du gardiennage, qui en résulte (80 à 120 Dinars par tête par an).

- La sédentarisation, qui a provoqué l'émiettement des troupeaux.
- L'extension des cultures céréalières hasardeuses vers les zones marginales des terrains de parcours a restreint ces dernières, tout en déstabilisant l'équilibre biologique.
- Les troupeaux se reproduisent depuis longtemps en consanguinité, dont la conséquence évidente est une malformation des chamelons et une faible fertilité.
- La mortalité des jeunes (Chacal pour 8% des naissances, déséquilibre alimentaire, etc.).
- Les infections parasitaires, bactériennes et virales non contrôlées, ainsi que les troubles du métabolisme diminuent la productivité de cet élevage.
- La quasi-disparition du dromadaire comme moyen de transport ou de travail du sol.

Il est urgent de s'employer à développer cet élevage parce qu'il est pratiquement le seul à pouvoir rentabiliser les surfaces qui n'ont pas de rendement agricole (8% de la superficie du pays).

## **Perspectives de développement de l'élevage camelin dans le cadre du VIII<sup>ème</sup> Plan**



### **Objectifs**

Les objectifs du VIII<sup>ème</sup> Plan pour le développement de l'élevage camelin sont visés à :

- i. Eviter une régression des effectifs dans une première phase et réaliser une légère croissance du cheptel camelin dans une deuxième phase.
- ii. Améliorer les performances de production et de reproduction par une valorisation des acquis de la recherche et un meilleur encadrement des éleveurs.

### **Les effectifs**

Au cours du VIII<sup>ème</sup> Plan, les effectifs camelins passeront de 50 400 en 1991, année terminale du VII<sup>ème</sup> Plan, à 53 900 unités femelles adultes en 1996, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 1,35%. Cette progression des effectifs serait due à une amélioration de la productivité numérique, qui devrait dépasser le seuil de reconstitution du cheptel qui est estimé à (18 jeunes femelles vivantes à l'âge de 18 mois par 100 unités femelles en reproduction) (voir Tables 2 et 3).

Table 2. Evolution des effectifs camélins au cours du VIII<sup>ème</sup> Plan (en unités femelles)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Medenine	9 450	9 480	9 580	9 710	9 880	10 000
Tataouine	9 450	9 480	9 580	9 710	9 880	10 000
Kebili	5 310	5 330	5 380	5 460	5 550	5 680
Tozeur	10 620	10 660	10 760	10 930	11 110	11 360
Gafsa	1 060	1 070	1 080	1 090	1 110	1 140
Sidi Bouzid	5 310	5 390	5 440	5 520	5 610	5 740
Kasserine	1 510	1 520	1 530	1 550	1 580	1 620
Kairouan	2 830	2 840	2 870	2 910	2 960	3 030
Nabeul	440	450	440	450	460	470
Sousse	470	470	480	490	490	500
Monastir	940	940	950	960	980	1 000
Mahdia	1 180	1 180	1 200	1 200	1 230	1 260
Sfax	1 180	1 180	1 200	1 200	1 230	1 260
Gabes	550	560	560	570	580	590
<b>Total</b>	<b>50 400</b>	<b>50 600</b>	<b>51 100</b>	<b>51 800</b>	<b>52 100</b>	<b>53 900</b>

Table 3. Evolution des paramètres de reproduction de l'espèce cameline au cours du VIII<sup>ème</sup> Plan

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Effectif de base	100	100	100	100	100	100
Taux de naissance (%)	40	41	42	43	44	45
Camélins vivants à 18 mois	36	36,9	37,8	38,7	39,6	40,5
Dont males	18	18,45	18,9	19,35	19,8	20,25
Dont femelles	18	18,45	18,9	19,35	19,8	20,25
Reforme (%)	16	16	16	16	16	16
Mortalité adultes (%)	2	2	2	2	2	2
Renouvellement	18	18	18	18	18	18
Autoaccroissement	0	0,45	0,9	1,35	1,8	2,25

## Les productions camelines

Comme pour les plans de développement précédents, les productions camelines autres que la viande sont considérées de faible importance et destinées à l'auto-consommation. De ce fait, seule la production de viande est prise en considération.

Cette production passera de 2 700 tonnes en 1991 à 3 100 tonnes en 1996 enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,8% (Table 4).

Table 4. Evolution des effectifs camelins et de la production de viande au cours du VIII<sup>ème</sup> Plan

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Effectif Camelin (UF*)	50 400	50 600	51 100	51 800	52 700	53 900
Production de viande par 1000 UF (tonnes)	5 437	5 509	5 581	5 653	5 725	5 797
Production totale de viande nette (tonnes)	2 700	2 800	2 850	2 900	3 000	3 100
Taux d'Accroissement annuel (%)		1,8	1,8	3,4	3,3	2,8

\* UF = Unités femelles

## Perspectives de développement du secteur

Afin de réaliser des objectifs fixés par le VIII<sup>ème</sup> Plan, il y a lieu de mettre en oeuvre une stratégie de développement du secteur camelin, basée d'une part sur certaines mesures spécifiques à prendre et d'autre part sur une série d'actions et de projets à exécuter.

### *Mesures à prendre*

- i. Réviser la loi réglementant l'abattage : en effet, la législation en vigueur est très ancienne (1942) et ne permet plus la promotion de cet élevage, car elle ne fait qu'encourager l'abattage clandestin, c'est à dire incontrôlé, de jeunes mâles.
- ii. Instituer une nouvelle politique de crédit agricole, prenant en considération la spécificité de l'espèce et ses conditions d'élevage.
- iii. Dynamiser et coordonner l'activité de recherche sur le dromadaire, et faire en sorte qu'elle soit axée sur le développement.

- iv. Promouvoir une exportation contrôlée, organisée et surtout éviter l'exportation clandestine, qui porte essentiellement sur les jeunes femelles, accélérant ainsi la régression de l'effectif.

*Projet de recherche-développement de l'élevage camelin dans le Sud de la Tunisie*

Objectifs : Compte tenu de la difficulté propre aux zones du Centre et du Sud et de l'insuffisance des connaissances sur le dromadaire, quant à son système d'élevage et à l'utilisation de grands parcours du Centre et du Sud tunisien, le projet adoptera une démarche de recherche-développement où les principales actions de développement, s'élaborent progressivement à partir des acquis de la recherche, de la confrontation de ces acquis et un suivi permanent des troupeaux au niveau de leur conduite, leurs déplacements, leur productivité, etc.

Zone du projet : La zone d'intervention du projet correspond aux gouvernorats qui détiennent la majorité des effectifs, c'est à dire les Gouvernorats de Tozeur, Medenine, Tataouine, Kébili et Sidi Bouzid, qui regroupent environ 80% de la population cameline en Tunisie (Table 2).

Composantes du projet : Les actions à développer s'articulent autour d'une meilleure connaissance du milieu physique, économique et social avec la mise en place d'un réseau d'enquêtes permanentes sur certains troupeaux dans les gouvernorats où cette espèce est encore importante. Cette action devrait aboutir à l'élaboration d'un référentiel sur l'élevage camelin et les systèmes régionaux de production. Elle sera menée parallèlement à la mise en oeuvre d'un programme de développement, ayant pour objectif l'amélioration de la conduite et de l'hygiène des troupeaux, l'amélioration génétique, la couverture sanitaire, l'amélioration pastorale et la création de points d'eau.

- i. Enquêtes permanentes et création d'un référentiel sur l'élevage camelin ; elles concerneront le système d'élevage, le mode d'utilisation des parcours, les circuits de commercialisation des produits camelins, etc.
- ii. Amélioration de la conduite des troupeaux. Cette composante vise essentiellement l'amélioration de la productivité du cheptel camelin grâce à la levée de certaines contraintes liées à :
  - L'approvisionnement. En effet, il est à noter que l'espèce cameline est la seule à ne pas avoir bénéficié des programmes de sauvegarde en année sèche.
  - L'encadrement vétérinaire. Le dromadaire souffre d'un certain nombre de maladies parasitaires et infectieuses contre lesquelles il faut se prémunir.
  - L'amélioration des paramètres de reproduction de l'espèce cameline (améliorer la fertilité, diminuer la consanguinité).
  - L'amélioration pastorale. Il est essentiel pour la viabilité de cette espèce, d'inclure les parcours à dromadaire dans la stratégie pastorale et d'organiser rationnellement l'exploitation des pâturages. Cette exploitation, pour être rationnelle, nécessite obligatoirement la création de points d'eau.

Enfin, il s'agit d'un projet qui devrait avoir un impact à plus long terme sur l'ensemble du troupeau camelin ; en outre, il devrait être une école de formation de techniciens dans un secteur jusque-là négligé.